

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 24 mai 2024

### Contact presse :

Julie Costant

iledefrance@u2p-france.fr

Tél : 01 42 71 18 32

U2P Île-de-France

53 Rue Ampère

75017 PARIS

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises.

Elle représente 3,5 millions d'entreprises, soit les deux tiers des entreprises françaises.

Elle est composée de quatre membres, la CAPEB (entreprises du bâtiment), la CNAMS (entreprises de la fabrication et des services), la CGAD (entreprises alimentaires de proximité), l'UNAPL (entreprises libérales), et d'un membre associé, la CNATP (entreprises des travaux publics et du paysage).

## Lancement des Après-Midis de l'U2P Ile-de-France, des rendez-vous consacrés à l'économie de proximité francilienne !

L'Union des Entreprises de proximité (U2P) Ile-de-France annonce le lancement des « Après-midis de l'U2P Ile-de-France ».

Le premier sera consacré au thème crucial de la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs en Ile-de-France.

En présence de Michel Picon, Président de l'U2P, d'Alexandra Dublanche, vice-présidente de la Région Ile-de-France, nous accueillerons des Maires, des Maires adjoints, des chefs d'entreprises de proximité **le 3 juin prochain, de 14h à 18h, au siège de l'U2P, situé au 53 rue Ampère, Paris 17ème (Auditorium).**

Le maintien des connaissances de notre tissu d'entreprises et des problématiques de son développement dans les territoires franciliens est une préoccupation majeure pour l'U2P Ile-de-France, à l'aube d'une actualité chargée et à fortes conséquences pour les entreprises de proximité.

Avec anticipation, en décembre 2023, l'U2P Ile-de-France a mené une enquête auprès des communes de plus de 5 000 habitants pour recueillir les actions locales de soutien au commerce de proximité et la santé économique de ses entreprises.

L'objectif de cet événement, à 65 jours des Jeux Olympiques de Paris est de :

- Découvrir les actions menées par les communes franciliennes en faveur du commerce et des services de proximité.
- Recueillir l'expression des besoins et des attentes de nos entreprises, commerces et services de proximité.
- Examiner comment les communes maintiennent ou développent les dynamiques des commerces et des services de proximité pour les dupliquer au plus grand nombre.
- Présenter des actions phares réalisées par les communes pour assurer les flux de clientèle vers les rues et les espaces commerçants et maintenir les synergies.

Bref, recueillir les bonnes pratiques des acteurs qui sont au plus proche des réalités terrain pour renforcer l'impact de l'U2P comme relai des actions.